

Vendée Eau
GARANTIR À TOUS UNE EAU DE QUALITÉ

LA QUALITÉ DE L'EAU, **ON S'ENGAGE !** avec Vendée Eau

Accompagnement à la création et restauration des mares



Les mares (surface < 1 000 m²) constituent des éléments essentiels du paysage et participent à la **préservation de la qualité de l'eau** dans les rivières.

C'est pourquoi, il est proposé un **soutien financier et technique** aux exploitants agricoles, aux collectivités, aux particuliers qui souhaitent restaurer ou créer ce type de milieu.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

Région PAYS DE LA LOIRE

Ce qui est pris en charge par Vendée Eau

- **Visite du technicien sur le terrain :**
 Prendre connaissance du projet
 Conseils et proposition des travaux à réaliser
- **Constitution d'un dossier technique**
- **Organisation et réalisation des travaux :**
 Travaux de curage
 Reprofilage de berges
 Terrassement d'un point d'abreuvement
 Suivi des travaux par un technicien de Vendée Eau

Ce qui reste à votre charge

- **Évacuation des matériaux extraits si nécessaire**
- **Mise en défend de la mare par clôture si pâturage**
- **Réalisation des travaux d'entretien de la mare après travaux**

Vendée Eau conseille et finance également l'implantation de haies, de bosquets (conseils, plantes et paillages) et de parcelles en agroforesterie.

Nous pouvons également vous apporter des conseils sur la gestion des abords de ferme pour limiter l'usage des désherbants chimiques.

N'hésitez pas à contacter un technicien de Vendée Eau.

Pour tous travaux concernant des mares d'une superficie inférieure à 1 000m², contactez :

Vendée eau
GARANTIR À TOUS UNE EAU DE QUALITÉ

Eloïse DUBOIS
Conseillère environnement
06 62 66 88 69
eloise.dubois@vendee-eau.fr

Vendée Eau
57 rue Paul Emile Victor
85036 La Roche-sur-Yon Cedex

www.vendee-eau.fr

© Vendée Eau 2022